



La nouvelle étude *sigma* de Swiss Re analyse l'impact de l'inflation sur les assureurs et les réponses possibles à ce défi.

Contact :

Astrid Frey, Zurich  
Tél. +41 43 285 6269

Kurt Karl, New York  
Tél. +1 212 317 5564

Clarence Wong, Hong Kong  
Tél. +852 2582 5644

Media Relations, Zurich  
Tél. +41 43 285 7171

Compagnie Suisse de Réassurances SA  
Mythenquai 50/60  
Boîte postale  
CH-8022 Zurich

Tél. +41 43 285 2121  
Fax +41 43 285 2999  
www.swissre.com

**Zurich, le 19 octobre 2010 – La récente flambée des cours des matières premières et la souplesse actuelle de la politique monétaire ont renforcé les craintes en matière d'inflation. De nombreux assureurs ont classé l'inflation parmi leurs principaux risques. Selon la dernière étude *sigma* de Swiss Re, intitulée « L'impact de l'inflation sur les assureurs », les assureurs peuvent atténuer les effets de l'inflation sur le rendement des investissements, l'évaluation des actifs et les engagements d'assurance futurs en recourant à des couvertures de l'inflation, en ajoutant des clauses de stabilité aux contrats et en achetant de la réassurance.**

L'inflation est un phénomène économique qui se traduit par la hausse des prix des biens et services. Elle touche la charge des sinistres et les frais généraux des assureurs, la valeur des engagements et, indirectement, la valeur des actifs. Historiquement, la progression de la charge des sinistres des assureurs a dépassé l'inflation en raison de facteurs supplémentaires, appelés « hausses des coûts sociaux ». Ces hausses, qui viennent s'ajouter aux coûts liés à l'inflation, comprennent les effets du nombre croissant de litiges, l'évolution des normes sociales et l'augmentation des frais médicaux.

**L'inflation n'affecte pas de la même manière les assureurs vie et non-vie**

Pour les assureurs non-vie, l'inflation non anticipée est synonyme d'augmentation du coût des sinistres, ce qui en fait un facteur d'érosion de la rentabilité. Thomas Holzheu, co-auteur de la nouvelle étude *sigma*, affirme : « L'accélération de l'inflation sur des périodes prolongées est particulièrement problématique pour les branches à développement long. Les assureurs peuvent en atténuer l'impact en ajustant les taux de primes, à condition que la réglementation ou l'environnement concurrentiel le permettent, ce qui n'est pas toujours le cas. » explique-t-il.

Pour les assureurs vie, l'inflation aussi bien que la déflation représentent un risque. L'inflation s'accompagne souvent d'une hausse des taux d'intérêt, qui réduit la valeur des rendements garantis.

---

La hausse de l'inflation peut avoir un effet négatif sur la demande car les preneurs d'assurance risquent de racheter leur police, et les assureurs, de voir s'envoler les coûts.

Dans un contexte de déflation ou de persistance d'une inflation très faible, les taux d'intérêt ont tendance à chuter. Kurt Karl, Chief US Economist chez Swiss Re et co-auteur de l'étude, affirme : « Les assureurs vie ayant de vastes portefeuilles de produits d'épargne à taux d'intérêt minimum garanti ont alors plus de difficultés à obtenir le rendement approprié des actifs. »

### **Les assureurs disposent de plusieurs options pour atténuer le risque d'inflation**

Les assureurs concernés par le risque d'inflation peuvent l'atténuer de différentes manières. Selon David Laster, l'un des contributeurs à l'étude : « Côté actifs, les assureurs peuvent investir dans les matières premières, l'immobilier et les obligations indexées sur l'inflation, que nous considérons comme les meilleures couvertures de l'inflation. Ces investissements ont affiché une bonne performance pendant les périodes de forte inflation. »

Les assureurs peuvent également formuler les contrats d'assurance de sorte à réduire le développement et donc le risque y afférent. Thomas Holzheu déclare : « Les assureurs peuvent introduire des polices basées sur le principe de la réclamation de la victime (*claims made*) ou des clauses *sunset* pour régler le problème des sinistres latents. Ils peuvent également ajouter des clauses de stabilité qui adossent primes, limites et franchises/rétentions à un indice d'inflation. »

La réassurance peut par ailleurs mettre les assureurs à l'abri de l'inflation non anticipée. Cette solution est particulièrement indiquée dans les marchés émergents, davantage enclins à connaître une forte inflation.

### **L'inflation est une menace potentielle à moyen terme**

Kurt Karl affirme : « Bien que les politiques monétaires agressives et les dépenses publiques record aient alimenté les craintes d'une nette hausse de l'inflation, ce scénario est peu probable dans les 1 à 3 années à venir car le taux de chômage est élevé et les contraintes de capacités sont rares. » Il poursuit : « Mais l'inflation pourrait augmenter si la politique monétaire reste souple pendant trop longtemps et si la croissance s'accélère rapidement. »

**Tableau 1 : Inflation attendue à moyen terme aux Etats-Unis (2011-2014)**

Type d'investisseur, Etats-Unis	Pourcentage estimant que l'inflation sera :				Taux d'inflation attendu moyen, en %
	inférieure à l'objectif	proche de l'objectif	supérieure à l'objectif	supérieure de plus de 2,5 % à l'objectif	
Gestionnaires de fonds	9	30	41	20	3,0
Hedge funds	16	22	37	25	3,0
Banques	16	26	42	16	2,8
Fonds de pension et de dotation	13	24	41	22	2,0
Compagnies d'assurance	6	25	41	28	3,3
Entreprises	8	28	44	20	3,0
Banques privées	9	25	41	25	3,1
Mandats ALM	9	39	33	19	2,8
Total global	11	27	41	21	3,0

Remarque : Dans cette étude, l'objectif d'inflation pour les Etats-Unis a été fixé à 1,75 %.  
Source : « J.P. Morgan Inflation Expectations Survey », juillet 2009.

**Tableau 2 : Inflation attendue à moyen terme dans la zone euro (2011-2014)**

Type d'investisseur, zone euro	Pourcentage estimant que l'inflation sera :				Taux d'inflation attendu moyen, en %
	inférieure à l'objectif	proche de l'objectif	supérieure à l'objectif	supérieure de plus de 2,5 % à l'objectif	
Gestionnaires de fonds	16	48	26	9	2,5
Hedge funds	21	42	25	12	2,6
Banques	19	50	27	4	2,4
Fonds de pension et de dotation	15	41	35	9	2,7
Compagnies d'assurance	13	43	33	11	2,7
Entreprises	12	45	33	10	2,7
Banques privées	11	51	32	6	2,6
Mandats ALM	19	53	17	11	2,4
Total global	17	46	28	9	2,6

Remarque : Dans cette étude, l'objectif d'inflation pour la zone euro a été fixé à 2,0 %.  
Source : « J.P. Morgan Inflation Expectations Survey », juillet 2009.

### Informations aux rédacteurs

Compagnie Suisse de Réassurances SA

---

Swiss Re est un réassureur mondial de premier plan très diversifié. Le Groupe opère par l'intermédiaire de représentations implantées dans plus de 20 pays. Fondé à Zurich, Suisse, en 1863, Swiss Re propose des services financiers permettant la prise de risque nécessaire au succès entrepreneurial et au progrès en général. Ses produits de réassurance traditionnelle et services connexes pour les affaires dommages, RC et accidents ainsi que vie et santé sont complétés par des solutions financières à caractère assurantiel destinées aux entreprises et des prestations complémentaires permettant une gestion globale des risques. Le Groupe est noté « A+ » par Standard & Poor's, « A1 » par Moody's et « A » par A.M. Best.

**Comment commander cette étude *sigma* ?**

La version électronique de l'étude *sigma* n° 4/2010 intitulée « L'impact de l'inflation sur les assureurs », est disponible en français, en anglais, en allemand et en espagnol sur le site Internet de Swiss Re : [www.swissre.com/sigma](http://www.swissre.com/sigma). Les versions chinoise et japonaise suivront prochainement.

La version imprimée de l'étude *sigma* n° 4/2010 en français, en anglais, en allemand et en espagnol est disponible dès à présent. Les versions chinoise et japonaise suivront prochainement. Veuillez adresser toute commande, en mentionnant vos coordonnées complètes, à :

E-mail : [sigma@swissre.com](mailto:sigma@swissre.com)  
Zurich : tél. +41 43 285 3889 fax +41 43 282 0075  
New York : tél. +1 212 317 5400 fax +1 212 317 5455  
Hong Kong : tél. +852 25 82 5703 fax +852 25 11 6603

**Comment recevoir une copie du présent communiqué de presse *sigma* ?**

La version électronique de ce communiqué de presse *sigma* est disponible en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en portugais sur le site Internet de Swiss Re : [www.swissre.com](http://www.swissre.com)

Le présent communiqué peut également vous être adressé par e-mail. Pour en recevoir un exemplaire, veuillez en faire la demande en écrivant à [sigma@swissre.com](mailto:sigma@swissre.com).